



communes amies des forêts anciennes

IMPRESSION ÉCOLOGIQUE

LOGO POUR LES COMMUNES

Agir de façon écologique et en parler, voilà qui est désormais possible pour les communes amies des forêts anciennes: dès aujourd'hui, celles-ci peuvent demander le droit d'utiliser le logo de la campagne sur leur site Internet et sur leurs imprimés.

Vous êtes une des 600 communes à vous être engagées à respecter les critères de l'action «*Communes amies des forêts anciennes*». Nous vous en remercions cordialement.

Nous avons une contrepartie à vous offrir: vous pouvez dès aujourd'hui utiliser notre logo sur vos brochures, papier à en-têtes ou site Internet. L'utilisation du label est gratuite. Bien entendu, la condition est toutefois que votre commune respecte les critères pertinents. Ils concernent aussi bien le domaine du papier que celui du bois. Vous les trouverez dans le dépliant «Critères papier et bois» qui peut être téléchargé sur

www.commune-foretsanciennes.ch/fr/downloads.

UTILISATION GRATUITE. Une fois que nous avons vérifié l'état de mise en œuvre des critères dans votre commune, sur la base du questionnaire que vous avez complété, et que nous arrivons à la conclusion que votre commune satisfait les critères, nous vous remettons le logo dans un format digital. L'utilisation du logo est gratuite et limitée à deux ans. Ensuite nous relancerons une enquête relative au respect des critères définis. Les fichiers d'impression peuvent être obtenus auprès de FVPS.

IMPRESSION ÉCOLOGIQUE. Le choix du papier est un facteur essentiel de production d'imprimés durables. Il existe cependant d'autres moyens de produire des brochures et des dépliants en respectant l'environnement. Vous trouverez ci-après quelques conseils:

- La publication la plus écologique est celle qui n'est pas imprimée. Vérifiez si une version digitale ne ferait pas l'affaire.
- Calculez le volume d'édition au plus juste. Faites compter le nombre d'exemplaires véritablement distribués et maintenez la réserve aussi réduite que possible. En effet, celle-ci finit généralement au vieux papier.
- Donnez la préférence à une imprimerie qui utilise des produits pauvres en solvants, ou demandez à votre imprimeur s'il ne souhaite pas changer de procédé.
- Compensez les émissions de CO₂ occasionnées par votre imprimé; le supplément de prix est modeste. Mais ainsi vous faites comprendre à vos lecteurs que la commune prend au sérieux la protection de l'environnement.
- Choisissez une imprimerie dans la région, afin d'éviter des longs trajets à votre publication.

Vous trouverez d'autres informations sur le thème de l'impression écologique ainsi qu'une feuille de données sur les imprimeries écologiques et quelques liens sur www.papier.info > Imprimeries (en allemand pour l'instant).

Nous aurions plaisir à vous présenter comme pionnière en matière de protection de l'environnement, si vous deviez saisir cette occasion. Pour toute question ou suggestion, nous restons bien entendu à votre disposition. ✎

UN GÉANT DE LA CELLULOSE DÉTRUIT LA FORÊT TROPICALE

Le groupe Asia Pulp and Paper (APP) est responsable de défrichages à grande échelle en Indonésie. Les dégâts sont multiples, selon l'organisation «World Rainforest Movement»: non seulement APP détruit les bases vitales de communautés qui y vivent depuis des siècles et menace leur existence, mais il pousse certains mammifères comme le tigre de Sumatra ou l'orang-outan au

seuil de l'extinction. Par ailleurs, ce pillage sans scrupules est à l'origine d'émissions de millions de tonnes de gaz néfastes pour le climat. En effet, la déforestation entraîne l'émission de CO₂ des sols riches en carbone. L'Indonésie est aujourd'hui à la troisième place des pollueurs de la planète, derrière les USA et la Chine.

WWW.WRM.ORG.UY

Cérémonie commémorative en faveur de Bruno Manser

Le 8 mai, dix ans après la disparition de Bruno Manser dans la forêt pluviale de Bornéo, des personnalités issues de la politique, de la science et de la culture ont évoqué la mémoire du défenseur de l'environnement et activiste charismatique des droits de l'homme lors d'une cérémonie officielle.

Parmi les orateurs, on a notamment vu monter à la tribune le physicien Thomas Stocker, membre du conseil de l'ONU pour le climat IPCC, Guy Morin, président du gouvernement bâlois, Saskia Ozinga du lobby européen pour la forêt FERN à Bruxelles ainsi que Maya Graf, conseillère nationale bâloise et présidente de la fraction des Verts. L'avocat des droits territoriaux et politicien très connu Baru Bian, l'ambassadrice des Penan Tello Abing de même que l'activiste Mutang Urud vivant en exil au Canada ont pour leur part représenté la partie malaise. À titre de représentante de la famille du disparu, Monika Niederberger-Manser, la sœur de Bruno, a également adressé un message très émouvant.

Lukas Straumann, directeur du Bruno Manser Fond, fait un bilan: «Il y a dix ans, Bruno Manser disparaissait. Aujourd'hui, les forêts pluviales de l'Asie du Sud-est sont plus menacées que jamais.

(...) Il y a peu encore, les Penan ont érigé de nouveaux barrages sur les routes des bûcherons afin de protéger du défrichage ce qu'il leur reste de forêts.»

Bruno Manser a vécu de 1984 à 1990 avec le peuple Penan dans la forêt pluviale de Bornéo.

Après son retour en Suisse, il avait attiré l'attention sur la menace qui pèse sur les forêts

tropicales, en mettant en place des actions spectaculaires et du travail de lobbying mené avec ténacité. En mars 2005, cinq ans après sa disparition, le tribunal civil de Bâle l'a déclaré officiellement disparu. ✎

UE: des règles contre le bois provenant de pillages

Au niveau mondial, deux arbres sur cinq utilisés comme bois d'industrie sont issus de coupes illégales. L'UE veut maintenant mettre le holà à cette pratique. Au lieu d'interdire de manière générale l'importation de ce type de bois, comme le demandent les organisations environnementales et plusieurs États membres, l'importateur devra à l'avenir prouver que son fournisseur dispose d'une licence d'abattage. Le ministère UE de l'agriculture vient d'adopter un projet d'ordonnance allant dans ce sens. Les infractions à ce devoir de diligence seront réprimées selon les législations nationales en vigueur. Cela devrait permettre de freiner la commercialisation de bois de provenance illégale. Le projet sera présenté en seconde lecture devant le Parlement européen. ✎

Édition 2_2010. Juin 2010

«Forêts anciennes-Infos»
paraît quatre fois par an.

Éditeur:

Bruno Manser Fonds
www.bmf.ch

Infos foretsanciennes.ch:
www.foretsanciennes.ch

Infos pour les communes:
www.commune-foretsanciennes.ch

Questions et commandes:

FUPS

Case postale 705
9501 Wil

071 911 16 30

info@fups.ch

www.papier.info

Dons:

40-5899-8

mention «foretsanciennes.ch»

Responsable de publication:

Pieter Poldervaart

Bureau de presse Kohlenberg,

Bâle

Mise en page:

9•6 | Felicitas Wernli, Bâle

Traduction:

Gaïa traductions, Givisiez

Imprimerie:

Druckform, Toffen | BE

Papier:

100 % papier recyclé
(Cyclus offset)

En dépit de la disparition de Bruno Manser, ses préoccupations sont toujours d'actualité. Foto: SP.

